



Progressons ensemble vers un avenir gagnant !



Cher (ère) Collègue,

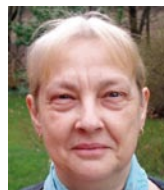
L'enjeu des élections des Directeurs de soins de 2010 est majeur. Pour la première fois, vous allez élire vos propres représentants en commission paritaire nationale. Le CH-FO vous présente ses candidats : ils sauront faire entendre votre voix et défendre vos intérêts.

En même temps, vous allez exprimer un choix. Vous allez voter, alors que l'hôpital public est traversé par des difficultés et des contradictions sans précédent, alors que beaucoup parmi vous s'inquiètent pour l'avenir de leur métier et du Service public.

Les candidats du CH-FO ne transigeront pas sur les valeurs du Service public, de solidarité et d'humanisme que nous voyons de plus en plus bafouées. En votant pour notre liste, vous exprimerez votre opinion, vous direz OUI aux valeurs du Service public, OUI à des mesures concrètes que nous voulons promouvoir pour l'hôpital public et pour votre métier.

Nous comptons sur vous et vous pouvez compter sur nous,
Bien amicalement à toutes et tous,

Christian Gatard
Secrétaire général du CH-FO



Candidats 1^{ère} Classe

Marylène Guingouain

Coordonnatrice générale des soins siège de l'AP-Hôpitaux de Paris (75)

Pascal Martin

Directeur IFSI EPSMD de l'Aisne Prémontré (02)

Patrick Desombre

Coordonnateur général des soins CHS de la Savoie Chambéry (73)

Patrick Delamare

Coordonnateur Général des soins Hôpital St Antoine AP-HP (75)

Colette Gentil

Directrice IFSI CHI Robert Ballanger Aulnay Sous Bois (93)

Anne Mignot

Conseillère technique de soins Auvergne (63)

Jean Delaunay

Directeur des soins CHS Georges Daumézou Fleury les Aubrais (45)

Thierry Gosselin

Directeur IFSI CH du Centre Bretagne Pontivy (56)

Candidats 2^{ème} Classe

Pascal Ardon

Directeur des soins CH Paul Guiraud Villejuif (94)

Viviane Mutti

Coordonnatrice générale des soins CH Joigny (89)

Fabien Le Bris

Directeur des soins AP Hôpitaux de Marseille (13)

Martine Dos Santos

Directrice IFSI CH Sélestat (67)

Florence Girard

Directrice des soins IFSI CH Ussel (19)

Frédérique Decavel

Directrice des soins CHU Angers Pays de Loire (49)

Les 10 propositions du CH-FO pour une pleine et entière reconnaissance des Directeurs de soins

- 1) OUI POUR : Obtenir un statut qui respecte **l'unicité du corps** tout en traduisant les spécificités des fonctions de direction d'institut de formation et celles des conseillères techniques et pédagogiques régionales et nationales.
- 2) OUI POUR : **Garantir les droits des directeurs des soins** par le renforcement des prérogatives de la Commission Administrative Paritaire Nationale (déroulement de carrières des DS et notamment promotions des DS de 2^{ème} classe) et veiller au respect des règles statutaires pour la **publication des postes** (priorité aux mutations).
- 3) OUI POUR : **Intégrer la politique d'évaluation des pratiques professionnelles dans les missions des directeurs des soins**. L'évaluation des pratiques professionnelles va de pair avec la responsabilité qui est celle des directeurs de soins, veiller à l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux usagers.
- 4) OUI POUR : **Maintenir les filières** lors du concours d'entrée dans le corps, parce que l'appartenance à une filière signe une vraie culture professionnelle. Parce que la suppression des filières rend légitime la suppression des postes de directeurs d'instituts de formation des professionnels de santé.
- 5) OUI POUR : **Faire reconnaître** les différentes missions et responsabilités des directeurs d'institut de formation dans le décret statutaire.
- 6) OUI POUR : Maintenir **les liens hiérarchiques avec les cadres de santé** pour reconnaître le rôle essentiel des directeurs de soins dans le schéma managérial des établissements de santé et sanitaires et sociaux.
- 7) OUI POUR : Obtenir une **stricte comparabilité des éléments de rémunération**, entre DS, et DH, notamment sur les montants de la prime de fonction et les conditions d'attribution du logement par nécessité absolue de service.
- 8) OUI POUR : Exiger une **réciprocité dans les possibilités de détachement** avec les corps comparables de la fonction publique (principe de mobilité).
- 9) OUI POUR : Garantir **l'égalité de traitement** dans les procédures d'**évaluation** par la formalisation de critères communs et une formation homogène des évaluateurs
- 10) OUI POUR : **Assurer la défense des intérêts individuels des collègues en difficulté** par un accompagnement personnalisé des élus et représentants syndicaux et **Sécuriser la situation de ceux qui sont placés en position de recherche d'affectation** par le maintien de leur niveau de rémunération et des avantages liés au statut et à la fonction (logement par nécessité absolue de service)

Avec le CH-FO, c'est 10 fois OUI POUR les Directeurs des soins !



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES DIRECTEURS DE SOINS 17 juin 2010

Voter CH-FO, c'est choisir des collègues qui s'engagent :

A vous défendre

Nos candidats CH-FO s'engagent à défendre vos dossiers en CAPN et auprès des services ministériels. Nous porterons vos revendications, de façon constructive mais en restant fermes sur nos valeurs.

De façon transparente

Nous nous engageons à afficher et à diffuser largement nos positions, nos propositions et l'état de nos discussions avec les pouvoirs publics.

Et indépendante

Seule l'indépendance vis-à-vis du pouvoir mais également des partis politiques, garantit la préservation des intérêts de tous. Le CH-FO s'engage à défendre cette position, pierre angulaire de son action dans le respect du triplicat : revendiquer, négocier, contractualiser.

**Forts de vos suffrages et de votre confiance exprimée,
vos élus agiront avec détermination, pour vous servir tout simplement !**

Parce que notre syndicat agit par **C**onvictions profondes visant la promotion de la santé !

Parce qu'il nous paraît essentiel de défendre l'**H**ôpital public pour garantir un système de soins solidaire !

Parce qu'au service de vos intérêts, s'exprime une **F**orce syndicale confédérée et pluri-catégorielle !

Parce que nos actions sont menées avec détermination et **O**uverture d'esprit !

**Attention : pas de rature, ni panachage sous peine de nullité
Votez et faites voter pour la liste CH-FO**